

Paysage et développement durable

Yves Luginbühl, Daniel Terrasson,
coordinateurs

Paysage et développement durable

Yves Luginbühl, Daniel Terrasson
coordinateurs

Éditions Quæ
c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles Cedex

Collection *Update Sciences et Technologies*

Environnement, discours et pouvoir. L'approche Political ecology
Denis Gautier et Tor A. Benjaminsen, coordinateurs
2012, 256 p.

Normaliser au nom du développement durable
Pierre Alphandéry, Marcel Djama, Agnès Fortier, Ève Fouilleux, coordinateurs
2012, 200 p.

L'ouverture des forêts au public. Un service récréatif
Jeoffrey Dehez, coordinateur
2012, 176 p.

De l'eau agricole à l'eau environnementale
Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée
Chantal Aspe, coordinatrice
2012, 384 p.

Exploitations agricoles, stratégies paysannes et politiques publiques.
Les apports du modèle Olympe
Éric Penot, coordinateur
2011, 336 p.

Insectes ravageurs des graines de légumineuses.
Biologie des *Bruchinae* et lutte raisonnée en Afrique
J. Huignard, I.A. Glitho, J.-P. Monge, C. Regnault-Royer, coordinateurs
2011, 146 p.

Companion Modelling
Michel Étienne, coordinateur
2011, 384 p., e-book

Remerciements à Stéphanie Touvron, assistante à l'Irstea, centre de Bordeaux, qui a assuré toutes les liaisons de la coordination de cet ouvrage.

Table des matières

Préface	
Jean-Paul Albertini	7
Introduction	
Daniel Terrasson	11

Partie I

Matérialités biophysiques et pratiques paysagères

Introduction	
Josefina Gomez-Mendoza	17
Chapitre 1. Réinterprétation d'un héritage. L'arbre d'émonde dans les périphéries d'Angers et de Rennes	
Monique Toubanc, Pauline Frileux, Bernadette Lizet.....	25
Chapitre 2. Les paysages d'arbres hors forêt, des paysages porteurs des enjeux du développement durable	
Sylvie Guillerme, Yolanda Jimenez, Diego Moreno	37
Chapitre 3. Paysages et érosion dans les montagnes méditerranéennes. Une comparaison entre France, Espagne et Italie	
Marianne Cohen, Freddy Rey, Xavier Ubeda, Josep Vila-Subiros ...	49
Chapitre 4. Ces chemins qui tracent dans le paysage une pensée du territoire	
Laurence Le Dû-Blayo, Véronique Van Tilbeurgh, Claudine Thenail, Didier Le Cœur	61
Chapitre 5. De l'offre de paysage à la production paysagère : l'économie des chemins ruraux	
Tina Rambonilaza, Laurence Amblard, Hélène Revol	77
Chapitre 6. Le développement durable : une préoccupation ordinaire de l'exercice paysagiste ?	
Constance De Gourcy, Jean-Samuel Bordreuil	89

Partie II

Ressources paysagères entre héritage et projets

Introduction

Monique Toublanc	101
Chapitre 7. <i>Paysage et développement durable : un mariage contre nature ?</i> Emmanuel GuisePELLI, Valérie MiéVILLE-Ott, Loïc Perron, Giorgio de Ros, Véronique Peyrache-Gadeau	115
Chapitre 8. <i>Ressource paysagère et territoire : une nécessaire régulation ?</i> Corinne Larrue, Mathieu Bonnefond, Jean David Gerber, Peter Knoepfel	129
Chapitre 9. <i>L'oliveraie entre espace productif et patrimoine paysager. Une comparaison Andalousie (Espagne) et Alpes du Sud (France)</i> Marianne Cohen, Stéphane Angles, Claudia Marquez, Eduardo Araque Jimenez	143
Chapitre 10. <i>Une comparaison de l'émergence de paysages éoliens en France, Allemagne et Portugal</i> Alain Nadaï, Werner Krauss, Ana Isabel Afonso, Dorle Dracklé, Oliver Hinkelbein, Olivier Labussière, Carlos Mendes	157
Chapitre 11. <i>Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre)</i> Serge Briffaud, Bernard Davasse	171
Chapitre 12. <i>Paysage, décision publique et équité intergénérationnelle : une approche économique</i> Walid Oueslati, Robert Lifran, Julien Salanié	187

Partie III

Gouvernance et participation

Introduction

Yves Michelin	201
Chapitre 13. <i>Le devenir des paysages : enjeux de la participation</i> Pascal Marty, Jacques Lepart, Raphaël Mathevet, Robert Lifran, Jean-Marie Attonaty, Jean-Paul Cheylan, Naïma Hadjem, Marjorie Le Bars, Amélie Nespoulous, Sandra Said, Sophie Thoyer, Vanja Westerberg	207
Chapitre 14. <i>Les paysages d'Éole à l'épreuve du développement durable : où accepter n'est pas toujours participer</i> Sophie Le Floch, Marie-José Fortin	219
Chapitre 15. <i>Esthétique environnementale et projet paysager participatif</i> Nathalie Blanc, Jacques Lolive	235

Chapitre 16. <i>Les paradoxes d'une politique : gouvernance et conflits dans trois paysages culturels du patrimoine mondial</i>	
Aline Brochot	249
Chapitre 17. <i>Paysages culturels et gouvernance : nouveau contrat social ou retour du refoulé</i>	
Marie Roué	261
Conclusion	
Yves Luginbühl	275
Références bibliographiques	285
Les auteurs	307

Préface

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie s'est engagé, depuis une quinzaine d'années, dans la mise en œuvre de programmes incitatifs de recherche portant sur la problématique du paysage, avec un double objectif : faire progresser la connaissance et étayer les politiques publiques.

Dans le cadre des priorités définies lors de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers en matière de biodiversité et de continuités écologiques, le ministère a constamment manifesté son intérêt pour le paysage, tant comme objet de recherche que comme support des politiques publiques, dans une démarche de diagnostic et de projet pour les territoires, en liaison étroite avec les acteurs de la société civile.

Longtemps réduit à sa dimension esthétique, le paysage n'a été que progressivement perçu dans toute sa complexité et dans toutes ses implications, matérielles et immatérielles, concrètes et symboliques.

Qu'ils soient d'exception, au sens des sites classés au patrimoine culturel de l'Unesco, ou « ordinaires » – ruraux, de montagne, de forêts, de zone côtière ou de territoires plus fortement anthropisés (ville dense, périurbain, zones d'activités économiques) –, les paysages forment une réalité extrêmement variée et différenciée.

La combinaison, propre au paysage, de nombreux facteurs et d'une dimension globale semble, de surcroît, faire écho à la prise en compte, à toutes les échelles, de l'ensemble des aspects environnementaux, sociaux et économiques des territoires que constitue le développement durable.

La nécessité de vérifier, de clarifier et de démontrer cette hypothèse est au centre du programme « Paysage et développement durable » (PDD) lancé en 2004 pour prendre le relais du programme « Politiques publiques et paysages » (PPP), conduit sur la période 1998-2003.

La compréhension du paysage dans toutes ses déclinaisons et dans toutes ses dimensions suppose l'intervention de nombreuses disciplines, des sciences sociales (géographie, économie, sociologie, aménagement et urbanisme), des sciences du vivant (biologie, éco-

logie), ainsi que de modes de gouvernance appropriés. Le programme PDD, dans la perspective duquel se situe cet ouvrage, s'est ainsi attaché toutes les compétences disponibles dans les différents champs de la connaissance.

La volonté de mettre en application la Convention européenne du paysage, ratifiée par la France en 2006, s'est par ailleurs traduite par un infléchissement donné aux projets impliquant d'autres États membres de l'Union européenne et par le choix d'une approche comparative dans l'orientation des recherches.

La composition du conseil scientifique du programme, avec des experts du Royaume-Uni, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, illustre cette approche, qui a permis aux chercheurs français de coopérer, au sein des projets de recherche, avec les équipes scientifiques d'une vingtaine de laboratoires, installés dans onze autres pays européens.

Certains terrains d'études du programme, situés de part et d'autre de nos frontières, ont permis d'aborder sous un angle comparatif des thèmes aussi divers que la place du végétal et de la biodiversité (caractéristiques et cohérence écologique des trames vertes, signification de l'arbre isolé quant à l'histoire agraire ou comme indicateur de terroir), les perceptions par les habitants des politiques publiques pour le développement de l'énergie éolienne, l'importance respective des paysages ordinaires et des paysages d'exception, les interactions entre paysage et économie, etc.

L'organisation par le ministère, dans le cadre du programme PDD, d'un colloque international sur le thème « Paysages de la vie quotidienne. Regards croisés entre la recherche et l'action », qui s'est tenu à Perpignan (France) et à Gironne (Espagne) en mars 2011, témoigne également de cette démarche transdisciplinaire, comparative, et orientée vers l'action.

Au-delà des questionnements scientifiques, il faut en effet essayer de répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs des territoires engagés dans l'élaboration des projets de paysage et/ou d'aménagement : État et ses services déconcentrés, collectivités locales, associations, paysagistes, agriculteurs, autres acteurs économiques, etc.

Les premiers résultats des recherches ont fait apparaître les tensions qui subsistent entre les différentes conceptions du paysage portées par les habitants, les gestionnaires et les décideurs publics et privés : ressource naturelle à préserver et à partager ; bien esthétique, consommable comme un spectacle dont l'homme serait aussi l'acteur ; héritage historique et patrimoine culturel ; construction résultant d'une action collective, sociale, économique et environnementale.

Les chercheurs ont aussi mis en évidence la difficulté de rendre pleinement compte de l'articulation entre les composantes matérielles (géophysiques et écologiques) et immatérielles (perceptions, émotions, histoire personnelle et culture collective) du paysage. Le conseil scientifique du programme a également regretté que les travaux aient davantage porté sur la représentation sociale et culturelle du paysage, au détriment de sa réalité physique et biologique et des fonctionnements écosystémiques qu'il permet de lire.

Un autre point fort des résultats du programme est le caractère central, pour les populations des divers États, du paysage comme cadre de vie, c'est-à-dire comme élément à part entière de la vie quotidienne. Il en découle à la fois une demande accrue de transfert réciproque entre les savoirs, savants et profanes, et les projets d'aménagement, et le besoin d'une réflexion sur les processus de participation des citoyens aux décisions pour « co-construire » le paysage, au sens de la Convention européenne du paysage.

J'ajoute que le programme PDD associe, de façon emblématique, chercheurs et acteurs de terrain dans son animation, voire dans ses recherches, et que la notion de paysage favorise le développement d'un mode de gouvernance participatif, plus complexe.

Cet ouvrage s'est nourri autant des avancées de la recherche que du dialogue noué entre toutes les parties prenantes au cours des séminaires et colloques, nationaux et internationaux portés par les équipes de recherche ou par l'animation scientifique et technique du programme.

Grâce à la diversité et à l'expertise de ses auteurs, il présente, à ce stade de la réflexion, un éclairage à la fois transversal et approfondi de l'interface entre paysage et développement durable, qui est au centre du programme PDD.

La pertinence de ces apports et l'émergence de nouveaux questionnements ont conduit le Commissariat général au développement durable à lancer, en décembre 2010, un nouvel appel à propositions de recherche pour la période 2011-2014. Il met l'accent sur la qualification des processus d'évolution des paysages, sur le paysage comme produit de l'économie – sous l'angle des services rendus – et sur la participation des habitants au processus de décision publique dans ce domaine.

Les travaux en cours ne pourront que renforcer les acquis, pour une part recensés ici avec talent. Je tiens, à cette occasion, à remercier tous ceux qui participent, aux côtés de la Direction de la recherche et de l'innovation (DRI-CGDD), au programme « Paysage et développement durable » : l'ensemble des chercheurs français et européens engagés dans ses travaux, les membres de son conseil scientifique, et notamment son président, Yves Luginbühl, les membres de son comité d'orientation, le bureau des paysages et de la publicité de la DGALN et enfin l'Irstea, son animateur scientifique et technique. Ils participent ainsi à la compréhension multidimensionnelle d'une des conditions du bien-être de nos concitoyens, trop souvent sous-estimée et méconnue : les paysages où ils vivent.

JEAN-PAUL ALBERTINI
Commissaire général au développement durable

Introduction

DANIEL TERRASSON

Les problématiques du paysage et du développement durable suscitent une abondante littérature tant dans le champ scientifique que dans celui du politique. Ceci n'est pas nouveau et le nombre d'ouvrages, de colloques consacrés à chacune d'elles n'a fait que croître au cours de la dernière décennie.

Ces deux notions partagent un certain nombre de points communs, dont la multiplicité des définitions et des interprétations, une prégnance forte dans le débat médiatique et une difficile appropriation par les disciplines scientifiques. Ces termes apparaissent trop souvent comme des mots valises, employés de façon incantatoire, avec une signification qui peut varier au cours d'un même discours sans que l'auteur semble en avoir toujours pleinement conscience.

Malgré ces ambiguïtés, ces deux notions sont entrées dans le champ des politiques publiques selon des modalités qui sont cependant très différentes. Le développement durable est entré assez récemment, comme une finalité, un cadre général qui s'imposerait de façon évidente. De plus, il est apparu à travers les débats internationaux, repris dans les politiques européennes. Cette notion est mentionnée pour la première fois en 1997 dans le traité d'Amsterdam (« ... promouvoir le progrès économique et social de leurs peuples, compte tenu du principe de développement durable... »), avant que le Conseil de l'Europe ne propose en juin 2001 d'intégrer les objectifs de développement durable dans les politiques des États membres. Depuis 2003, la France possède donc une stratégie nationale de développement durable (SNDD), qui décline cet objectif selon les différentes politiques sectorielles.

Le paysage, quant à lui, est présent dans les politiques nationales depuis beaucoup plus longtemps, même si, à l'origine, c'est de façon éclatée entre différentes politiques sectorielles (énergie, urbanisme, sites...) et surtout centrée sur la protection des paysages remarquables. Le paysage est néanmoins devenu en France l'objet d'une véritable politique spécifique avec la loi paysage de 1993. La Convention européenne du paysage, adoptée le 20 octobre 2000 par le Conseil de l'Europe et ratifiée par 35 pays, a fait de la protection et

de la gestion des paysages un objet de coopération à l'échelle de la grande Europe et d'aménagement du cadre de vie des populations. Et si, aujourd'hui, il apparaît indispensable de croiser paysage et développement durable, c'est parce que l'évolution, constatée dans les textes nationaux, mais surtout apportée par la Convention européenne du paysage tend à faire du paysage une *res publica*, à le sortir du champ technique pour en faire un objet qui concerne tout le monde et doit être débattu par tous (Olwig, 2007).

Dans le champ scientifique, l'analyse des implications des principes du développement durable sur les politiques publiques fait l'objet de nombreux travaux notamment pour ce qui concerne les ressources naturelles, la biodiversité, les productions primaires (agriculture, forêt, pêche), la ville, les pays du sud... Par contre, les interactions entre paysage et développement durable sont très peu abordées ; l'écologie du paysage a développé des approches de la biodiversité en relation avec le paysage, mais considéré de son point de vue qui diffère de celui des sciences sociales. On trouve des approches paysagères du développement durable (par exemple la thèse de Robert Axelsson soutenue en 2009) dans lesquelles le paysage est réduit à une échelle d'analyse des processus. Il y a par ailleurs un nombre significatif de travaux qui interrogent le caractère durable des paysages parmi lesquels nous citerons plus particulièrement ceux de Willem Vos et H. Meekes (1999) ou de Graham Fairclough (2001). Ces travaux partagent un certain nombre de questions sur la durabilité même des paysages, ce qui est particulièrement bien synthétisé dans un texte de Marc Antrop (2006). D'autres auteurs évaluent l'impact du paysage sur le développement économique local¹. On pourrait encore trouver dans la littérature d'autres exemples concernant la ville, l'esthétique, etc., mais la confrontation entre les notions de paysage et de développement durable n'est que très rarement abordée dans toute sa complexité.

Seules deux publications permettent d'avoir une compréhension plus globale des interactions entre paysage et développement durable : l'ouvrage *Landscape and Sustainability*, publié en 2000 sous la direction de John F. Benson et Maggie Roe, et le numéro spécial *Landscapes and Sustainability* publié par le revue *Landscape and Urban Planning* sous la direction de Marion K. Potschin et Roy H. Haines-Young (2006). Le premier ouvrage offre une réflexion sur différentes dimensions du développement durable (éthique, économique, social...) et de concepts qui lui sont associés comme la multifonctionnalité pour tenter d'en déduire les implications sur la pratique paysagère. Dans l'éditorial du second, Potschin et Haines-Young interrogent la communauté des écologues du paysage sur son rapport à la notion de soutenabilité : « Est-ce que nous, en tant qu'écologues du paysage, faisons référence à la durabilité pour légitimer ce que nous faisons habituellement ? Ou est-ce qu'une perspective paysagère est quelque chose de distinctif et d'unique dans la façon dont nous ciblons les enjeux de la durabilité, ou les réponses que nous cherchons à lui apporter ? »

Ces deux publications sont néanmoins loin d'épuiser le sujet et dans l'introduction de la seconde édition de l'ouvrage *Landscape and Sustainability*, parue en 2007, Maggie Roe souligne les progrès qui restent à accomplir : « Regardant en arrière les six dernières années, il est difficile d'identifier une quelconque progression significative dans la façon de penser ou de mettre en pratique la soutenabilité en matière de paysage. La rhétorique a mûri dans le contenu des politiques, mais avons-nous réellement mûri dans notre vision du paysage et de la soutenabilité ? »

¹ Voir par exemple *Landscape Research*, vol 33, number 3, June 2008, special issue: Landscape as a resource for regional and local economies.

Le présent ouvrage ambitionne d'apporter un nouvel éclairage sur les relations entre paysage et développement durable en partant d'un point de vue différent. À partir de l'observation de différents exemples concrets d'actions publiques mobilisant la problématique du paysage, que ce soit dans les attendus de la politique mise en œuvre ou dans les débats que ces actions engendrent, il s'agit de développer une réflexion sur cette relation. La démarche part donc du terrain, pour nourrir une réflexion plus conceptuelle. Les textes rassemblés ici s'appuient sur les travaux de recherche réalisés dans le cadre du programme « Paysage et développement durable » (PDD) engagé par le ministère français de l'Écologie, du Développement durable et de la Mer (MEDDM) entre 2005 et 2011. Ce programme, inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, portait une double exigence : développer des recherches dans une perspective d'appui à la décision publique, mettre en perspective les questionnements d'équipes françaises et étrangères, principalement européennes.

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif associant les équipes de recherche et le conseil scientifique du programme PDD, avec le souci de dépasser la simple juxtaposition de cas d'études, pour tirer des enseignements plus génériques.

L'ouvrage est structuré en trois parties. Dans une première partie sont abordées les questions de matérialité biophysique et de pratiques paysagères qui sont vues sous deux angles différents. D'une part, il s'agit d'interroger les différentes formes d'articulation entre un paysage « matériel » modelé par des structures, dont l'arbre et le chemin constituent des éléments primordiaux, et un paysage pensé à travers des représentations sociales qui se manifestent par des pratiques et des politiques d'entretien ou d'aménagement. D'autre part, le paysage peut être considéré comme une ressource économique exploitée par différentes filières. Si les entreprises du paysage occupent à ce titre une place importante, la diversité des formes d'action paysagère et l'évolution d'autres filières, notamment l'agriculture, permettent d'entrevoir d'autres gisements d'emplois (entretien des chemins par exemple) ou de valorisation des produits (cas des olives).

La deuxième partie se penche sur l'élaboration de projets territoriaux et la place qu'y occupe le paysage, à travers six contributions. Selon les cas, le paysage peut être considéré comme une ressource, apparaître en tension ou en synergie avec d'autres ressources, par exemple énergétiques ou agricoles, voire entretenir des rapports plus complexes avec le développement local, notamment lorsque la référence au patrimoine est invoquée. La dimension temporelle joue toujours un rôle important qui sera plus particulièrement abordé dans deux situations : les relations entre projet et héritage sur le site emblématique de Saint-Émilion ; une approche plus théorique des problèmes de transmission intergénérationnelle tels qu'ils sont vus par la science économique.

Enfin, dans la troisième partie, cinq contributions permettront d'évoquer les problèmes de gouvernance et de participation, dont l'importance est soulignée par la Convention européenne du paysage. Ce sera l'occasion de se demander si la problématique paysagère présente des spécificités ou offre des opportunités particulières pour une question qui concerne très largement l'ensemble des politiques publiques.

Cet ouvrage n'épuise pas la réflexion sur les relations entre paysage et développement durable : la dimension écologique y est très peu représentée, mais c'est probablement celle qui est le mieux couverte par les publications existantes ; les développements théoriques proposés par la science économique mériteraient d'être étayés par des exemples concrets ; enfin, les travaux de recherche donnent des exemples instructifs mais ne peuvent prétendre couvrir à eux seuls toute la palette des situations. Nous espérons simplement apporter une pierre supplémentaire à la compréhension des interactions entre deux notions que

Maggie Roe qualifiaient de « vastes et indéfinissables, controversées et stimulantes, mais finalement importantes pour nous tous, émotionnellement, écologiquement, économiquement et socialement ».

Partie I

**Matérialités biophysiques
et pratiques paysagères**

Introduction

JOSEFINA GOMEZ-MENDOZA

Interactions biophysiques et culturelles et marqueurs de paysage

La notion d'interaction est au cœur de cette partie de l'ouvrage qui, tout en mettant l'accent sur la part des structures matérielles à la production des paysages, ne peut se départir des dimensions culturelles et symboliques : c'est bien autant les conditions et contextes de leur production et de leur évolution, économiques, politiques et sociales que le rôle des représentations qu'ils suscitent qui organisent ces contributions. La richesse de points de vue et la reconnaissance de la complexité des interactions dont ces textes sont porteurs montrent la volonté d'explicitier des processus complexes : même s'ils restent un peu en dessous des espoirs attendus dans leur dimension européenne et dans les perspectives qu'ils ouvrent, ces contributions manifestent le désir d'assurer interdisciplinarité et transversalité, et la volonté de s'interroger sur les questions centrales de la durabilité, de la condition de ressource et de patrimoine du paysage et de ses éléments constitutifs, de son rapport à la multifonctionnalité, du savoir-faire paysager. Ils y apportent aussi des réponses. Les chercheurs ont refusé de s'enfermer dans le concept clos du paysage-objet et montrent ainsi le chemin parcouru depuis les études sur les paysages matériels d'il y a trente ou quarante ans. Les chapitres font à la fois preuve d'innovation dans la compréhension de l'organisation paysagère et de connaissances nouvelles sur le paysage.

Les approches mises en œuvre se partagent entre holisme et démarche itérative, où le paysage se « raconte » grâce à des marqueurs paysagers concrets renvoyant à son histoire économique, technique, sociale et culturelle. Parmi ces marqueurs : les arbres hors forêt pour des systèmes agraires du sud de l'Europe à très grande diversité, mais où l'élevage aurait été toujours présent et les arbres continueraient à jouer un rôle plus ou moins considérable ; les terrasses de culture construites sur des versants abrupts, pour les rendre cultivables et assurer la distribution de l'eau ; les arbres d'émonde, les « ragosses », témoins de paysages de bocages en régression, où d'autres éléments comme les haies ont été éliminés,

mais qui eux sont incorporés pour différentes raisons, valeur esthétique, patrimoniale ou écologique, à de nouveaux paysages ; marqueur aussi des paysages de montagnes moyennes méditerranéennes, leur couverture végétale en expansion qui peut arriver à « fermer » le paysage, parfois à le banaliser, mais qui reste soumise à de forts dynamismes. Également, et à plusieurs reprises, la voirie, le réseau de chemins et de sentiers, agricoles ou non agricoles, « charpente des paysages ruraux », mais en même temps, paysage en soi et refuge de la biodiversité. Tous ces éléments ont une présence remarquable et surtout durable, même si, comme les auteurs l'étudient avec attention, ils sont l'objet de changements plus ou moins intenses.

Décalages entre échelles de temps et d'espace...

L'un des grands apports de ces chapitres est le constat des relations des paysages au temps et à l'espace, même si ces relations ne se conjuguent pas – ou ne se conjuguent plus – de manière parallèle, même si ce qui est le plus souvent observé est la distance ou le décalage entre paysages, fonctions, politiques et représentations, et l'ancrage de nombreuses pratiques sur des représentations antérieures, qui ne sont pas toujours en accord avec les dynamiques actuelles, mais qui en tout cas se succèdent, se réinventent, se récupèrent, s'invertissent, changent parfois de sens.

Ce n'est pas seulement le fait bien établi que le paysage dure plus longtemps que les raisons qui ont contribué à le mettre en place. Les paysages qui sont étudiés ici – bocages, polyculture de montagne méditerranéenne, *dehesas*, oliveraies, etc. –, témoignent de leur pérennité, mais sont aussi objets d'évolutions très fortes ; parfois, cette « durabilité » de formes cache les dynamiques. On pourrait ajouter que la proposition inverse est également vraie : les paysages mettent sans doute plus de temps à s'installer que les actions qui les produisent ou les concernent. La création de paysages, abordée par les projets de paysage, peut être ainsi, sinon questionnée, du moins soumise au diagnostic de la temporalité, et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles la Convention européenne du paysage se montre si prudente, presque silencieuse, à ce propos, ce que constate de façon critique la contribution des paysagistes aux chapitres de cette partie.

Si l'écart du paysage par rapport à l'espace est par nature moindre, le changement n'est pas non plus absent. La morphologie des paysages est liée évidemment aux conditions biophysiques mais tout en restant dans leurs milieux, ceci n'empêche pas des rétrécissements, des confinements et donc une certaine mobilité paysagère. Les chapitres sur les paysages méditerranéens constatent à plusieurs reprises la régression des paysages agricoles, leur concentration dans les vallées ou dans les périphéries, ou bien, au contraire, dans des cas spécifiques et pour des raisons économiques, leur avancée jusqu'aux frontières de leur domaine : ce serait le cas par exemple des oliveraies en midi méditerranéen français. En tout cas, la généralité des cas étudiés montre bien pour les paysages ruraux à longue histoire du sud de l'Europe, à quel point les années 1950-1960 signalent le tournant entre la stabilité de territoires productifs et la régression de l'exploitation et l'abandon de pratiques qui donne lieu au déclenchement de nouvelles dynamiques biophysiques et sociales. De façon moins générale mais aussi notable, les années 1980-1990 marqueraient une nouvelle inflexion, celle que l'on pourrait appeler de la ressource-paysage : à ce moment, aussi bien les pouvoirs publics que les nouveaux usagers veulent reprendre en main leur cadre de vie, avec le souci de conservation, sinon de réhabilitation paysagère et parfois en conflit avec ceux qui les utilisent encore pour la production agricole. Nous verrons